

Orientations budgétaires 2010 / intervention H. Seyve

Conseil Municipal du 06 avril 2010

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux,

En préambule je voudrais préciser que, concernant le sujet important des orientations budgétaires, et bien que ce point soit porté par M. l'Adjoint aux finances, les questions que je vais poser s'adressent directement à Monsieur Fergeau, ce dont vous conviendrez aisément.

Que peuvent, que doivent attendre des élus locaux à l'occasion du débat d'orientations budgétaires ?

Tout d'abord entendre, à défaut de ré-entendre, l'ambition de l'équipe en responsabilité sur son projet global pour la collectivité communale dont il a la charge, et donc sa déclinaison annuelle tant en matière d'équipement, donc d'investissement, qu'en matière de services à la population, donc de budget de fonctionnement; voici pour le fond. Quant à la forme, elle se doit de répondre à un certain nombre d'exigences de présentation, fixées entre autres par la Chambre Régionale des Comptes dans son dernier rapport, comme par exemple les modes de financement. Pour autant une telle présentation ne peut s'exonérer des éléments de conjoncture et de contexte.

Sur le contexte économique pour 2010 :

La crise que nous venons de traverser est la plus forte, la plus violente, que les économies occidentales aient eu à connaître depuis les années 1930. Confronté, comme tous les pays de l'OCDE à une baisse sans précédent de la production industrielle, une forte contraction du PIB et à une augmentation très sensible du chômage, le gouvernement français, sous l'impulsion du Président de la République Nicolas Sarkozy, a choisi de manière volontariste une politique de relance par l'investissement qui s'est notamment traduite par le Plan de Relance (26 Md €) et le projet du Grand Emprunt dont les finalités et les modalités ont fait l'objet du rapport établi par MM Michel Rocard et Alain Juppé.

Parmi les chiffres que vous citez dans vos orientations budgétaires, Monsieur l'Adjoint aux finances, il en est un qui manque et qui pourtant relativise grandement votre remise en cause d'un homme, le Président de la République, et de l'action de son gouvernement, c'est celui de la contraction du PIB de l'ensemble des pays de la zone euro soit 4%. Sur la même période celui de notre pays ne diminuait que 2,3% soit un différentiel de 1,7% en notre faveur. Cet écart est encore plus sensible avec nos principaux partenaires européens, dont la diminution de leurs PIB respectifs est comprise entre 3,8 et 5,3%.

Par ailleurs, en matière d'emploi, il convient de noter qu'au cours du 4^o trimestre 2009, le nombre d'emploi détruit à été divisé par un facteur proche de 6 (11500 pour 66000) par rapport au trimestre précédent, et que la production industrielle est repartie à la hausse de 0,8% en janvier dernier. Enfin, la faiblesse de l'inflation a permis le quasi-maintien du pouvoir d'achat des ménages en 2009.

Alors oui, malgré ses signaux positifs, la situation reste fragile ; mais dans une économie mondiale ouverte où l'interdépendance est un fait, présenter de tels résultats est plutôt positif, même si la contrepartie de cette politique est l'augmentation des déficits publics. A ce propos je note que le Président du FMI, qui n'est autre que Dominique Strauss-Kahn, est lui aussi très favorable à ce type de politiques keynésiennes.

Si la conjoncture mondiale demeure délicate, le contexte national n'est pas aussi défavorable que vous le décrivez, même s'il exige une rigueur de gestion constante que nous ne retrouvons pas dans les premiers chiffres que vous nous livrez, quand bien même le potentiel illacais n'en ait pas encore été affecté.

Ves réalisations 2009 :

Votre conclusion lors des orientations budgétaires était la suivante : « *Le budget 2009 est un budget volontariste qui se traduit par l'amélioration des services à la population et par la restructuration ou la création de nouveaux équipement avec un souci permanent de préservation de l'environnement.* »

L'analyse que l'on peut en faire à ce jour sur quelques points est la suivante :

-sur la restructuration ou la création d'équipement, on retiendra comme seule réalisation majeure 2009 de votre initiative la pseudo sécurisation de la piste cyclable entre l'espace jeunes et le rond-point des bergeries, à défaut d'avoir créé d'autres pistes cyclables, comme celle annoncée entre le centre bourg et la salle Quérandeau, ou encore d'avoir engagé l'extension du CLSH ;

-quant à votre souci de préserver l'environnement, il suffit de voir l'état de la forêt illacaise, ou encore votre position sur le dossier des nuisances aéroportuaires, pour mesurer votre engagement sur ce thème ;

-enfin, l'amélioration des services à la population se traduit dès 2009 par une augmentation sensible des charges de personnel, dont vous nous annoncez déjà la poursuite à hauteur de 15% pour 2010..., ou vous arrêterez-vous ? Vous qui citiez le regretté Premier Président de la Cours des Comptes, il ne vous aura pas échappé qu'il s'était beaucoup ému, pour ne pas dire plus, de l'évolution des effectifs de l'emploi public avec un point d'attention particulier sur la Fonction Publique Territoriale ou l'emploi a progressé 2 fois plus vite : +72% en 30 ans, ceci sans commune mesure avec les besoins générés par le seul transfert des compétences de l'état vers les collectivités locales.

Votre projet

Je ne vous cacherais donc pas notre inquiétude sur le devenir de notre commune tant **il est difficile de déceler la moindre cohérence avec un projet global dont nous attendons toujours la présentation.**

En matière d'urbanisme, alors que le PLU que vous avez remis en cause ne sera pas validé avant de nombreux mois, vous semblez vouloir autoriser à court terme un projet important de 250 logements, qui pourrait d'ailleurs être porté à 500, sans que l'impact en terme de besoins d'équipements collectifs, n'ait été ne serait-ce qu'évoqué ; l'annonce ce jour de la création d'une ZAC dans le secteur nord-ouest du bourg, vos attermoiments sur le projet de déchetterie, pour laquelle vous prévoyez une nouvelle étude en 2010, ne peuvent que renforcer ce sentiment.

Plus globalement, aucune référence n'est faite à votre projet d'intercommunalité pour laquelle un calendrier extrêmement rapproché vient de nous être signifié, et j'emploie ce verbe à dessein, sans qu'aucune réflexion sérieuse n'ait été conduite. J'en veux pour preuve l'incapacité de votre adjoint en charge de ce dossier à apporter la moindre réponse sur ce sujet à nos questions lors de la dernière commission municipale ad'hoc ! Pourtant des délibérations sur ce sujet ont déjà été votées en conseil municipal tant à Cestas qu'à Canéjan. Encore une fois, quelle intercommunalité, pour quels nouveaux services aux illacais mais aussi à quel coût : autant de questions auxquelles nous attendons des réponses. Sur ce sujet comme sur

d'autres (déchetterie, antennes téléphonie mobile...) aucune consultation des illacais ! Que faites-vous de vos engagements pris auprès des illacais au titre de la démocratie participative dont vous vous êtes proclamé le héraut ?

Les dépenses

Au chapitre des dépenses, que ce soit en matière d'investissement ou de fonctionnement, nous ne pouvons que regretter l'absence de présentation des montants globaux projetés ainsi qu'une analyse des évolutions par rapport aux derniers exercices.

Le montant relevé des investissements 2010 s'élève donc à 2,9 M€. On s'interrogera cependant sur la piètre fiabilité de ces chiffres : ainsi lors du CM de décembre 2009, vous nous annonciez un coût du projet d'extension de l'école Jacques Prévert estimé à 1,9 M€ ; 4 mois plus tard il figure dans vos orientations budgétaires pour 2.7 M€. Cette inquiétante dérive est-elle la dernière ? On ne voit pas non plus apparaître le projet de modernisation de la caserne des pompiers de Saint-Jean d'Illac, dont vous annonciez la réalisation avant fin 2011 lors d'une cérémonie de passation de commandement. Ce projet rencontrerait-il des difficultés de financement du côté de la commune voisine de Martignas ? **Cela augure bien mal des conditions de fonctionnement de la future intercommunalité et du financement équitable des équipements partagés !**

Par contre aucun chiffre n'est présenté pour le budget de fonctionnement. A ce titre nous aurions souhaité connaître le coût estimé de la location des locaux prévus pour accueillir les services de la Mairie ainsi que la durée prévue de cette location, et savoir dans quel projet de réimplantation globale des services ce bail s'inscrit ou s'inscrira ?

Dans tous les cas aucune information précise n'est donnée sur le mode de financement du budget 2010 avec la répartition attendue, à défaut d'être certaine, entre autofinancement, emprunt et subventions.

Concernant le point des subventions il semble que la source miraculeuse des subventions du Conseil Général de la Gironde ne se soit tarie avant même de commencer à couler. A moins qu'il ne se soit simplement agi d'un mirage électoral ; chacun jugera, avec pour exemple le financement du rond-point de la Poudrière.

Les recettes

Effectivement le contexte 2010 pour Saint-Jean d'Illac débute sous de bons auspices : le budget bénéficiera notamment des recettes liées à la vente des terrains dans le cadre de la création de la zone d'activité des Cantines, projet conduit par la municipalité précédente. Quant à la fiscalité il est dommage que votre présentation soit moins pertinente que celle de 2009, au moins nous aviez-vous présenté un tableau récapitulatif des recettes fiscales attendues... Nous attendrons donc pour en juger la présentation du budget primitif.

En 2009, du fait du contexte économique et de la bonne situation financière de la commune, nous proposons déjà une baisse des taux d'imposition, nous reconduirons cette position pour 2010.

L'endettement

Il est dommage que, pour l'endettement comme pour la fiscalité, vous n'ayez pas jugé utile de produire un tableau de synthèse permettant de montrer l'évolution de la dette de la commune.

On aurait observé que le désendettement était engagé avant même votre arrivée aux affaires. Ce tableau sera dans tous les cas indispensable lors du débat à venir sur l'intercommunalité afin de permettre à chaque conseiller municipal de juger des situations

